

Assemblée Générale de l'UNSSF 2012

À BORDEAUX



Rapport d'activité

- * COMMISSION LIBERALE
- * COMMISSION SALARIÉE
- * COMMISSION COMMUNICATION
- * COMMISSION FORMATION
- * COMMISSION PARTENARIAT ET RÉSEAU
- * CASSF

COMMISSION LIBÉRALE

Commission Paritaire Nationale (MN Babel-Rémy et L. Platel)

* AVENANT N°1 DU 9 JANVIER 2012 publié au JO du 13 mars 2012.

3 points:

1. régulation des installations
2. dispositif PRADO
3. revalorisation tarifaire

La revalorisation tarifaire était conditionnée aux deux points précédents.

COMMISSION LIBERALE

Commission de hiérarchisation des actes professionnels (L. Platel,
S. Foucher)

C'est dans cette commission que se négocie la NGAP.

Evolution en deux temps, après publication au JO.

La première partie sera applicable très prochainement (Pose DIU, FCV)

La deuxième partie plus difficile à négocier (échographie, suppression de la CG) sera normalement publiée et applicable début 2013.

Les nouveaux actes inscrits à la NGAP sont équivalents aux tarifs CCAM.

COMMISSION LIBERALE

Les autres actions de la commission:

- Courrier type (CPAM/médecins) pour obtenir la prescription de la rééducation abdominale postnatale
- Présentation à la CNAM d'une enquête sur la mise en place du PRADO

En 2012 la commission a été monopolisée par les négociations avec la CNAM

Les chantiers en cours: positionner la sage-femme comme professionnel de premier recours et faire connaître nos compétences auprès des usagers.

Poursuivre la chasse aux entraves à notre exercice (incohérences législatives, actes non reconnus ou non rémunérés)

COMMISSION LIBERALE

POUR Y PARVENIR:

Amélioration de la communication auprès des adhérents.

Assurer un meilleur suivi des dossiers et questions qui nous sont proposés : pour cela nous avons besoins de nouvelles bonnes volontés pour prendre en charge de nouveaux dossiers.

Faire vivre les groupes mails CPR/URPS afin que ces lieux d'échanges permettent la mutualisation des expériences en région.

COMMISSION SALARIÉS

L'INTERSYNDICALE:

Réunions les 15/02, 11/04, 19/09

Pour les salariés négociations dans la FPH

Pour tous les exercices : réflexions sur l'évolution de la prise en charge de la périnatalité.

Intervention de M-A Poumaer à l'école de sages-femmes de Rouen le 20/02 sur le thème de « la sage-femme au sein de la fonction publique hospitalière »

Réunions de la commission salariés: les 12/06 et 27/08

Interview filmée de V. Cicero pour le congrès de l'ANSFC à La Rochelle sur « la sage-femme dans la FPH »

COMMISSION SALARIÉS

Etude ERGASIA: finalisation d'un questionnaire pour une enquête sur les conditions de travail des sages-femmes salariées.

PROJET: étude sur la place de la sage-femme au sein de la Fonction Publique Hospitalière

Quelques éléments supplémentaires

NOTER que de nombreuses sollicitations viennent s'ajouter toute l'année:

- Rencontre avec les élus du PS à l'assemblée nationale en avril 2012 (période pré-électorale) *J. Lavillonnière-F. Janequin*
- Audition de l'UNSSF pour le PLFSS à l'assemblée nationale le 1/10 *F. Janequin-MC Trévisiol*
- Participation au colloque de soins coordonnés le 13/06 *MA Poumaer*
- Participation au colloque de MG France le 11/10 *F. Janequin*
- Stand UNSSF au colloque de Bichat, Assises des sages-femmes et Journée du Collège *S. Brame-AM Mary*

Anne-Marie et Sandrine



COMMISSION COMMUNICATION

LE SITE:

La réorganisation du site est faite mais la commission est à l'écoute de toutes nouvelles propositions.

Augmentation de l'utilisation du forum en grande partie grâce à Laurence Platel qui répond très régulièrement.

Demandes de plus en plus régulières de dépôt d'annonces.

COMMISSION COMMUNICATION

Communication auprès des adhérents: de nombreux mails ont été envoyés.

En tout, ce sont 37 messages qui ont été postés depuis le 1^{er} janvier 2012.

Les sujets: négociations PRADO, avenant complet, compte-rendu AGE, compte-rendu intersyndicale, suppression de l'EP, groupe de travail HAS, question sur le PRADO, Parution décret AMP, suivi gynécologique de prévention, étude sur le PRADO, tarifs actes 2012, avancées NGAP, résultat d'enquête, DPC.

Les + : plus de messages, plus d'infos et adhérents interpellés en direct.

Les - : relevés en 2011 commencent à évoluer (envoi des CR de réunions pour plus de communication sur le quotidien du syndicat)

COMMISSION COMMUNICATION

COMMUNICATION GÉNÉRALE:

Une mailing liste de plus de 5000 adresses

Une newsletter en avril

Le colloque du CASSF

Communiqué APM et reprise des négociations FPH

Congrès de juin à septembre.

Les - : Peut-être un manque de communication au grand public, mais difficulté de faire le tri entre les infos destinées aux adhérents et celles diffusées plus globalement.

Projet: plus de newsletter.

COMMISSION FORMATION

Le FIF-PL

Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels

Libéraux :

2805 sages-femmes cotisantes.

270€ de prise en charge annuelle soit 277 875 € de budget annuel.

En 2012: 1030 sages-femmes formées contre 886 en 2011.

Cette année, des formations ont été invalidées pour vice de forme et leur paiement refusé à posteriori. Pour les participants à une formation collective ou individuelle, il est possible que vous soyez contacté pour vérifier la véracité de la formation et son contenu.

COMMISSION FORMATION

En 2013: augmentation des cotisations de 0,25% (l'UNSSF était contre)

La dotation annuelle passe de 22 millions à 44 millions annuel.
Un séminaire de gestion est prévu au mois de novembre pour décider de la répartition de cette somme.

Mais de nouvelles dépenses sont à prendre en charge : formation des séniors, reprise d'activité, acquisition d'entreprise...

C'est tout le budget du FIF-PL qui doit être redéfini.

COMMISSION FORMATION

Le DPC Développement Professionnel Continu

La loi HPST a imposé de regrouper toutes les formations de toutes les professions médicales au sein d'un seul organisme, l'OGDPC. En juin dernier Sage-Femme Formation (SFF) a transféré ses missions au nouvel organisme en charge de cette compétence.

Pour être valide un **programme de DPC** devra :

- Être conforme à une orientation nationale (Ministère) ou régionale (ARS)
- Comporter une des méthodes et des modalités validées par la HAS, après avis de la CSI
- Être mis en œuvre par un organisme de DPC enregistré par l'OGDPC et évalué positivement par la/les Commission(s) scientifique(s) compétente(s) *Sous conditions : diplômes et formations de formateur pourront valoir DPC*

COMMISSION PARTENARIAT

Renforcement du partenariat AIAS/UNSSF:

Financement du stand parapluie et du Roll up.

Tarifs préférentiels de RCP pour les adhérents UNSSF

Libéraux 162€

Salariés 87€

Projet de réalisation d'un outil d'aide à la cotation

Rencontres les 7/02 et 23/05

Participation au Weekend de Formation Syndicale

COMMISSION PARTENARIAT

Partenariat Sigvaris/UNSSF:

Aide financière d'un montant de 6000 €

Participation à la journée du 5/04 à Nantes

Rencontre le 8/03

Participation au WEF

Beaucoup de contacts avec de futurs partenaires:

HEDONEO, TECHMED, Sanofi, YSI-MEDICAL, MGEN, MACIF, ELERTE,
THERAMEX...

LE CASSF

ou collectif d'associations et syndicats de sages-femmes

Représentants de l'UNSSF: J. lavillonnière, N. Jalaber et H. Jonkers

L'UNSSF assurait la trésorerie depuis octobre 2010

Prochaine AG le 30 novembre 2012 (validation des bilans de l'année et élection du nouveau bureau)

- La trésorerie : ANSFO
- Le secrétariat : ANESF
- La présidence : discussion entre ANFIC et CNEMA (Conférence Nationale des Enseignants en Maïeutique)
- La vice-présidence en charge de la communication : ANSFL

LE CASSF

Le CASSF est une organisation importante dans le paysage de notre profession car il permet la mise en commun des difficultés rencontrées dans les différents exercices et représentations de la profession. Il permet également de mutualiser les actions envisagées.

Les travaux du CASSF:

1. **Études** : travaux de la sous-commission des études de maïeutique au sein du ministère de l'enseignement supérieur, gros travail de la CNEMA qui devrait aboutir dans quelques mois. Il a été souhaité que la médecine de ville soit plus présente dans la formation initiale. Le cadre du mémoire de fin d'études a été mieux défini. L'universitarisation des études n'est pas gagnée mais toutes les actions vont dans ce sens.

LE CASSF

2- L'ICM: Grace à Henny et Wensie nous avons pu participer aux travaux de l'ICM par mails et lors de la réunion d'Amsterdam en mars dernier. Les collègues francophones sont en demande d'échanges avec les sages-femmes françaises. Une ouverture qui constitue une piste de travail pour l'avenir.

3- L'HAS: groupe de travail sur « l'évaluation des interventions et des modalités de surveillance au cours d'un accouchement à bas risque » en collaboration avec le CIANE.

LE CASSF

Le DPC: 8 sages-femmes du CASSF représentent le collectif au sein de la commission scientifique indépendante qui s'est réuni pour la première fois en juillet dernier, mais les travaux sont suspendus faute de parution des arrêtés.

ANFIC et ANSFL travaillent sur le tutorat et le statut des maîtres de stage et devraient aboutir prochainement.

Le CASSF a également participé aux réunions de l'intersyndicale.

LE CASSF

Le point fort de l'année 2012:

le colloque du 5 mai à l'occasion de la journée internationale de la sage-femme.

Les thèmes abordés:

- Comment penser et promouvoir la physiologie ?
- Quel chemin pour aller vers la physiologie ?
- Les couples et les SF ont-ils la possibilité de choisir ?
- La régulation des naissances
- Les SF au cœur de la formation des étudiants

LE CASSF

Ce qu'il reste à faire:

En 2012, le CASSF s'est fixé l'objectif d'améliorer sa communication en interne et en externe. La mission reste encore importante après quelques difficultés d'échanges dans le google groupe et en externe, le site n'est pas encore réalisé. Donc en 2013 le travail reste à faire.

D'autre-part certaines associations ne participent toujours pas au collectif, un courrier d'invitation va être envoyé.